

ANNALES DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION

**PERSPECTIVES SUR L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION
DES PARTICULIERS DE 1952 A 1957**

N° IV

JUIN 1955

MENSUEL

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I -- LE PROBLEME POSE	2
II -- LES HYPOTHESES RETENUES	3
A -- LA SENSIBILITÉ DES DÉPENSES AU REVENU	3
B -- LES MODIFICATIONS DE LA POPULATION	3
C -- LES MODIFICATIONS DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS	4
D -- L'ÉVOLUTION DES PRIX	4
E -- LES FACTEURS CORRECTIFS	5
III -- LES RESULTATS (TABLEAUX I ET II)	6
IV -- CONCLUSIONS	10

ANNEXES

ANNEXE N° I -- NOTES SUR LES ESTIMATIONS DES TABLEAUX I ET II	11
A -- REMARQUES GÉNÉRALES	11
B -- COMMENTAIRES SUR LES PERSPECTIVES	11
ANNEXE N° II -- ALIMENTATION	14
1 -- ENSEMBLE DE L'ALIMENTATION	14
2 -- POSTES INDIVIDUELS	15
ANNEXE N° III -- HABILLEMENT	16
1 -- COMPARAISONS INTERNATIONALES	16
2 -- BUDGETS FAMILIAUX	16
3 -- SÉRIES TEMPORELLES	17
ANNEXE N° IV -- AMEUBLEMENT	17
ANNEXE N° V -- APPAREILS DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE AU GAZ	18
ANNEXE N° VI -- LOYER ET CHARGES	18
ANNEXE N° VII -- DEPENSES DE SANTE	19
ANNEXE N° VIII -- VEHICULES A MOTEUR ET CYCLES	20

I - LE PROBLÈME POSÉ

Les objectifs du second plan de modernisation prévoient une augmentation de 28 % de la production industrielle et de 20 % de la production agricole, de 1952 à 1957. Le Groupe de l'équilibre de la Commission du Financement du Commissariat Général au Plan a estimé que la réalisation de ces objectifs permettrait un accroissement de 23 % de la consommation de biens et de services par les particuliers (1).

Nous admettrons ce chiffre comme une donnée que nous n'avons pas à discuter. L'objet de cette étude est d'évaluer, en partant des renseignements qu'on peut avoir sur le comportement des consommateurs en France, comment cette augmentation de 23 % de la consommation globale est susceptible de se répartir entre les différents postes de dépenses.

Il importe de préciser qu'il ne s'agit pas de prévoir la structure de la consommation, mais, pour emprunter un terme surtout utilisé par les démographes, d'établir des perspectives de consommation. On veut dire par là, qu'étant donné un certain nombre d'hypothèses bien définies sur le comportement des consommateurs (sensibilité des différentes dépenses aux variations des revenus et des prix, etc.), les estimations qui figurent dans cette étude découlent nécessairement de l'augmentation postulée de la consommation globale. Mais ces estimations sont conditionnelles, car elles dépendent de la validité des hypothèses adoptées et seront vérifiées ou non suivant que ces hypothèses seront confirmées ou non par l'expérience.

Même dans le cadre ainsi défini, ces perspectives sont assez incertaines. Dans ce cas de perspectives démographiques, la précision des statistiques disponibles et des paramètres démographiques utilisés est suffisante pour assurer en pratique une correspondance précise et unique entre le corps d'hypothèses retenues et les résultats chiffrés qu'on en déduit. Il n'en est pas de même dans notre domaine : les évaluations des différentes consommations en 1952, prises comme termes de base, ne sont connues qu'avec une marge d'erreur assez importante et les coefficients d'élasticité ou autres paramètres qu'on utilise pour représenter le comportement du consommateur sont eux aussi assez incertains. Dans ces conditions, la correspondance entre l'ensemble des hypothèses et les estimations n'est plus ponctuelle, mais floue, et chacune des estimations doit être située à l'intérieur d'une fourchette assez large.

Une autre difficulté est plus fondamentale. Même si elles étaient parfaitement précises, rien ne garantirait que les perspectives adoptées forment un ensemble logiquement cohérent. En effet, la répartition des différentes dépenses de consommation qui en résulte peut correspondre à une distribution de la main-d'œuvre et à une utilisation des autres ressources nationales incompatibles avec les conclusions des commissions spécialisées du Commissariat au Plan, ou même, plus simplement, avec la structure de l'économie française en 1957. Des ajustements se feront alors nécessairement par des modifications des prix relatifs ou de la balance commerciale, par des déplacements d'activité d'une industrie à l'autre, ou par des modifications du comportement des consommateurs. Ces réactions ne pourraient être introduites que si les perspectives de consommation étaient déterminées dans le cadre d'un modèle englobant l'ensemble de l'économie, c'est-à-dire, en fait, si le tableau des consommations était construit comme la colonne finale d'un tableau prospectif d'échanges interindustriels.

Cela ne veut pas dire que l'établissement de perspectives partielles comme celles que nous proposons soit inutile. L'ajustement des perspectives de consommation et des perspectives de production peut légitimement se faire par approximations successives. Les tableaux donnés ici représentent le premier stade de ce processus d'approximations.

(1) Cf. Rapport sur les comptes provisoires de la Nation pour 1953, Imprimerie Nationale, 1954, p. 62.

II - LES HYPOTHÈSES RETENUES

Considérons une population qui ne se modifie ni dans son nombre, ni dans sa structure, en l'absence de progrès technique et de modifications du comportement des consommateurs. La répartition de la consommation des particuliers entre les divers postes dépend essentiellement alors du revenu global, de sa distribution entre les ménages et des prix relatifs des différents produits. Nous retiendrons ce modèle ici. Nous étudierons surtout la sensibilité des diverses dépenses au revenu. Nous présenterons aussi quelques hypothèses partielles sur les modifications des prix relatifs, et nous introduirons un certain nombre de facteurs correctifs tenant compte du fait que le nombre et la structure de la population, les goûts des consommateurs et l'état de la technique se seront modifiés au cours de la période considérée.

a) LA SENSIBILITÉ DES DÉPENSES AU REVENU -

En partant d'enquêtes sur les budgets familiaux, réalisées par l'I.N.S.E.E., le C.R.E.D.O.C. a estimé dans ses études N° I & II de Juillet 1954, l'élasticité statique par rapport au revenu des principaux postes de dépenses. C'est-à-dire l'augmentation, en pourcentage de chaque dépense lorsqu'on passe d'une famille ayant un revenu donné à une famille ayant un revenu supérieur de 1 %. On a ainsi trouvé que l'élasticité des dépenses d'alimentation était de 0,65, c'est-à-dire que la dépense d'alimentation de deux familles dont le revenu différait de 1 % différait en moyenne de 0,65 %. Ces élasticités sont dites statiques, car elles sont déduites de la comparaison de plusieurs familles considérées au même instant. Elles doivent être utilisées avec précaution pour l'établissement de perspectives. En effet, la modification dans le temps de la consommation d'un produit donné par un individu dont le revenu augmente d'un certain pourcentage n'est pas égale à la différence entre la consommation de ce produit, au même instant, par deux individus dont le revenu diffère du même pourcentage. De nombreuses raisons justifient ces différences, entre autres, la consommation d'un individu à un instant donné dépend non seulement de son revenu, mais de toute l'histoire de ses consommations passées; elle dépend aussi du niveau du revenu des autres individus dont il peut observer le comportement. L'influence de ces facteurs varie suivant les produits. Nous avons admis qu'on pouvait légitimement utiliser des coefficients d'élasticité statique pour la nourriture et l'habillement (en s'assurant cependant de la concordance des résultats obtenus avec ceux que fournit l'application d'autres méthodes). Par contre, nous n'avons utilisé ces coefficients qu'avec beaucoup de précautions dans les autres cas, préférant utiliser pour chaque poste des méthodes particulières dont le détail sera donné dans les commentaires aux tableaux de perspectives.

En outre, les coefficients d'élasticité ne s'appliquent qu'aux dépenses individuelles. Or l'augmentation de 23 % de la consommation globale entraîne des accroissements différents des consommations individuelles selon les hypothèses qu'on adopte sur les modifications de la population et sur les modifications de la distribution des revenus.

b) LES MODIFICATIONS DE LA POPULATION -

Des perspectives sur l'évolution de la population de la France et sa répartition par tranches d'âge ont été présentées par MM. HENRY & PRESSAT (ap. Population, Janvier-Mars 1955, pp. 9-56). Nous avons adopté ces perspectives qui permettent de prévoir une augmentation de 3,25 % de la population totale de 1952 à 1957. Comme la proportion des enfants augmentera, l'augmentation des besoins sera inférieure à l'augmentation de la population. Exprimée en termes d'unités de consommation, l'augmentation ne sera que 2,6 %. C'est ce chiffre que nous retiendrons. L'accroissement de 23 % de la con-

sommutation globale des particuliers se divise donc en un accroissement de 20 % de la consommation par unité de consommation, et un accroissement de 2,6 % du nombre des unités de consommation.

c) LES MODIFICATIONS DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS -

Trois facteurs différents entrent en jeu : les modifications de la distribution des revenus par taille dans chaque groupe social homogène, résultant par exemple d'une modification de l'éventail des salaires industriels; les modifications dans la distribution des revenus unitaires moyens de groupes sociaux différents; enfin, les modifications dans l'importance de la population appartenant à ces différents groupes.

Il est très difficile de présenter des hypothèses valables sur ces trois facteurs. La distribution des revenus par taille est trop mal connue pour que son évolution puisse faire l'objet d'une prévision quelconque. Les deux autres facteurs se modifient lentement et nous pouvons estimer qu'ils seront constants dans la période étudiée. S'il s'agissait d'établir des perspectives à plus long terme, jusqu'à 1965 par exemple, il n'en serait pas de même. Il conviendrait dans ce cas, d'introduire quelques hypothèses, au moins grossières, sur l'évolution de la population et des revenus agricoles, ainsi que sur les modifications de certains transferts sociaux (essentiellement l'évolution des retraites et les modifications possibles de la législation familiale). Dans la préparation de perspectives à plus long terme, il sera en outre indispensable d'examiner avec un soin particulier les différences existant entre le comportement des consommateurs suivant leur groupe social, en distinguant particulièrement la population agricole et la population non agricole. Le C.R.E.D.O.C. prépare actuellement ce travail en exploitant les résultats de l'enquête sur les dépenses des familles d'exploitants agricoles que l'I.N.S.E.E. a réalisée en 1952.

Dans le cadre de la présente étude, nous estimons par contre raisonnable d'admettre comme hypothèse que la distribution des revenus ne se modifiera pas.

d) L'EVOLUTION DES PRIX -

Les perspectives que nous proposons sont exprimées en valeur. Il s'agit de perspectives sur la dépense des consommateurs et non sur les quantités achetées des différents biens. Le problème des prix se pose donc nécessairement. D'une part, sans modification des quantités achetées, les dépenses peuvent augmenter si les prix se modifient. Le cas le plus clair est celui des loyers : la législation en vigueur prévoit une hausse régulière des loyers qui entraîne une augmentation correspondante du poste logement. Ensuite, l'élévation du revenu des consommateurs n'entraîne pas seulement un accroissement des quantités consommées de divers biens, mais souvent aussi la substitution de qualités supérieures, et donc plus coûteuses, aux qualités antérieurement consommées. Ce phénomène est par exemple clair dans le cas du pain et des autres produits à base de céréales, où nous serons amenés à prévoir une baisse des quantités consommées et une augmentation des dépenses. Enfin, il n'est pas vraisemblable que tous les prix évoluent de la même manière, et il faudrait donc pouvoir tenir compte de la sensibilité des dépenses des consommateurs aux variations des prix relatifs des divers articles. Malheureusement, les renseignements dont nous disposons dans ce domaine sont extrêmement pauvres. En outre, aucun élément ne permet de prévoir l'évolution future des prix avec assez de précision pour pouvoir en tenir compte dans nos perspectives. Aussi, avons-nous adopté, en règle générale, l'hypothèse de prix constants. Il s'agit cependant d'une hypothèse intenable sous sa forme la plus absolue. En effet, les accroissements de productivité seront nécessairement plus rapides dans certains secteurs que dans d'autres. Ou bien les accroissements de productivité dans les secteurs les plus favorisés seront en partie diffusés au bénéfice de l'ensemble de l'économie sous forme de baisses de prix, et l'hypothèse de prix constants ne sera plus valable, ou bien ils seront conservés par le secteur favorisé, sous forme de hausses de salaires et de profits, et on ne pourra plus admettre que la distribution des revenus reste inchangée. Aussi, avons-nous nuancé l'hypothèse de stabilité des prix de la façon suivante, qui reste très grossière

Il est vraisemblable que la baisse des prix agricoles par rapport aux prix industriels, observée depuis 1952 se poursuivra jusqu'à 1957 et se répercutera au stade de la consommation. Il est cependant légitime d'admettre que cette baisse n'entraînera pas de substitution, en termes réels, entre les consommations de produits agricoles et de produits industriels. Nous avons tenu compte de cette baisse en adoptant un chiffre relativement faible pour l'augmentation de la consommation alimentaire (cf. Annexe N° II).

Nous acceptons sans exception l'hypothèse de stabilité des prix dans le cas des produits industriels. Remarquons que cette stabilité devrait être nuancée par la considération des variations de qualité. Une amélioration de la qualité de certains biens sans modification des prix est équivalente en effet à une baisse des prix à qualité constante.

Dans le cas des services, où la productivité n'augmente en général que très lentement ou pas du tout, nous avons retenu l'hypothèse d'une hausse des prix en général proportionnelle à l'augmentation du revenu unitaire moyen (c'est-à-dire 20 %). Les cas où nous avons admis des hausses plus faibles sont justifiés dans les commentaires aux tableaux.

Ces hypothèses sur les variations des prix sont évidemment très grossières et ne sont admises qu'à titre provisoire; le C.R.E.D.O.C. s'efforcera de les nuancer et de les préciser dans les prochains mois.

e) LES FACTEURS CORRECTIFS -

Il existe enfin un certain nombre de facteurs dont on ne peut pas tenir compte de façon générale, mais qui influencent fortement la demande de certains produits.

L'élément le plus important est l'effet du progrès technique et des modifications autonomes des goûts pour conditionner la demande de ce qu'on peut appeler les "biens nouveaux". Les coefficients d'élasticité par rapport au revenu et aux prix nous donnent peu de renseignements sur l'évolution de la demande de biens comme les récepteurs de télévision, les cyclomoteurs, les appareils électro-ménagers. On peut considérer que le développement de la demande pour ce genre de produits est en grande partie indépendant du revenu. Les perspectives que nous proposons sont basées sur des considérations particulières à chaque type de produits, les explications étant données dans les commentaires aux tableaux.

Un dernier facteur est la situation économique générale. Les perspectives relatives aux achats de biens durables sont plus incertaines que les autres car l'achat de ces biens présente un certain caractère spéculatif, dépendant en partie des appréciations des consommateurs sur l'évolution future des prix et des revenus. Le renouvellement des stocks de biens durables possédés par les particuliers peut être avancé ou différé suivant l'état de la conjoncture et la demande de ces biens présente ainsi certains des caractères de la demande de biens d'équipement.

III - LES RÉSULTATS

Les tableaux suivants présentent, sous deux formes différentes, les résultats obtenus. Le tableau I rappelle l'importance relative des différents postes en 1952 (exprimés en millièmes des dépenses totales de consommation) et donne l'accroissement projeté du poste en pourcentage ($\frac{1957}{1952} \times 100$). Le tableau II donne la valeur de chaque poste en 1952 et 1957, exprimée successivement en milliards de francs et en millièmes de la consommation totale de l'année.

Les notes critiques sur les sources utilisées, les méthodes d'estimation adoptées et la précision des estimations proposées sont étudiées dans l'annexe I.

La conclusion de cette section résume les enseignements d'ensemble qu'on peut déduire de la comparaison des chiffres de 1952 et de 1957.

Pour 1952 nous avons utilisé les estimations de l'édition de Janvier 1955 du tableau général de la consommation établi par le C R E D O C, sauf dans certains cas où des renseignements plus récents nous ont conduit à le modifier. Nous avons dans l'ensemble conservé la classification des différents postes adoptés dans ce tableau. Quelques exceptions ont été justifiées par le souci de rapprocher des postes dont l'étude se fait par les mêmes méthodes (c'est ainsi que les achats de récepteurs de radio et de télévision ont été transférés du groupe VI au groupe III).

TABLEAU I

	Importance en 1952 (en mil- lièmes du total)	Accroissement relatif $\frac{1957}{1952} \times 100$
TOTAL GENERAL	1 000	123
I - ALIMENTATION		
- céréales et produits à base de céréales	51	105
- viandes	105	} 122,5
- poissons, oeufs, volaille, gibier	40	
- matières grasses	42	124
- sucre et produits à base de sucre et de cacao	23	115
- lait et fromages	42	117
- fruits et légumes frais	70	} 111
- boissons alcoolisées	50	
- divers	44	
TOTAL ALIMENTATION	467	116
I bis - TABAC & ALLUMETTES	21	114
II - HABILLEMENT		
- vêtements neufs	67	123
- autres articles d'habillement neufs	47	123
- linge de maison	5	130
- entretien du linge et des articles d'habillement	9	123
- chaussures neuves	14	118
TOTAL HABILLEMENT	142	123
III - LOGEMENT		
A - Biens durables		
- ameublement, literie	22	119
- appareils de chauffage et de cuisine	4	117
- appareils électro-ménagers	7	} 178
- radio et télévision	2	
- autre équipement domestique	11	129
B - Biens non durables		
- électricité	7	152
- gaz	8	103
- charbon	15	100
- eau, bois	7	100
- produits d'entretien, savon	12	129
C - Services		
- loyer	17	} 188
- charges	8	
- services domestiques généraux	16	125
- blanchisserie, réparations du mobilier, etc.	5	120
IV - HYGIENE ET SOINS		
- dépenses de santé	46	139
- coiffeur, toilette, parfumerie	11	145
V - TRANSPORTS, HOTELS		
A - Biens durables		
- automobiles neuves	9	156
- cyclomoteurs, cycles, scooters	8	136
B - Transports		
- privés	18	143
- en commun	19	} 100
- P.T.T.	19	
C - Hôtels et restaurants	32	} 129
VI - LOISIRS ET CULTURE	57	
VII - DIVERS	29	123

TABLEAU I I

	Valeurs en milliards de F 1952		°/oo du total 1952		Valeurs en milliards de F 1957		°/oo du total 1957	
I - ALIMENTATION								
- céréales et produits à base de céréales	500		51		525		44	
- viandes	1.010		105		1.700		141	
- poisson, oeufs, volaille, gibier	370		40					
- matières grasses	400		42		490		41	
- sucre et produits à base de sucre et de cacao	230		23		265		22	
- lait et fromages	400		42		470		39	
- fruits et légumes frais	700		70		1.825		151	
- boissons alcoolisées	500		50					
- divers	440		44					
TOTAL SEUL		4 550		467		5.275		438
I bis - TABAC & ALLUMETTES								
TOTAL		202		21		230		119
II - HABILLEMENT								
- vêtements neufs	652		67		800		67	
- chaussures neuves	140		14		165		14	
- autres habillements neufs	463		47		570		48	
- entretien	89		9		110		9	
- linge de maison	50		5		65		5	
TOTAL SEUL		1.394		142		1.710		143
III - LOGEMENT								
A - Biens durables								
- ameublement, literie	215		22		255		21	
- appareils chauffage et cuisine	30		4		35		3	
- appareils électro-ménagers	67		6		160		13	
- radio et télévision	23		3					
- autre équipement	105		11		140		12	
TOTAL SEUL		450		46		590		49
B - Biens non durables								
Eau, combustibles et énergie		360		37		380		32
dont : électricité	56		7		85		7	
gaz	78		8		80		7	
charbon	152		15		152		13	
eau, bols et divers	63		7		63		5	
Produits d'entretien, etc		120		12		155		13
C - Services								
- loyer et charges	160		17		350		29	
- réparations	80		8		100		9	
TOTAL SEUL		240		25		450		38
- services domestiques généraux	160		16		190		16	
- blanchisserie, réparations mobilier, etc	50		5		60		5	
TOTAL SEUL		210		21		250		21
IV - BIENS ET SERVICES PERSONNELS								
a) dépenses de santé	452		46		630		53	
b) coiffeurs, toilette, parfumerie, etc	110		11		160		13	
TOTAL SEUL		562		57		790		66

TABLEAU II (suite)

	Valeurs en milliards de F 1952		°/oo du total 1952		Valeurs en milliards de F 1957		°/oo du total 1957	
V - TRANSPORTS HOTELS								
A - Biens durables								
- automobiles neuves	90.		9		140		12	
- cyclomoteurs et scooters.	81.		8		110		9	
TOTAL SEUL		171		17		250		21
B - Transports								
- privés	175		18		250		21	
- en commun	169		17		190		16	
- P.T.T.	20		2					
TOTAL SEUL		364		37		440		37
C - Hôtels restaurants		310		32		1.110		93
VI - LOISIRS & CULTURE		553		57				
VII - DIVERS								
- (Nourriture animaux, frais bancaires, frais de justice, frais d'intermédiaire, frais funéraires, dons aumones, argent de poche)								
TOTAL SEUL		287		29		360		30
VIII - ERREURS ET OMISSIONS						10		
Total Général		9.773		1.000		12.000		1.000

IV - CONCLUSIONS

Les résultats qui viennent d'être présentés doivent être considérés comme provisoires. Pour un certain nombre de postes, en particulier l'automobile et les loisirs, des perspectives raisonnables dépendront de l'élaboration de méthodes d'analyse nouvelles, qui exigeront des efforts assez longs avant d'être au point. Il peut sembler vain de présenter en Mai 1955 des prévisions pour 1957 qui ne soient encore que provisoires. Cela se justifie cependant par le délai nécessaire pour obtenir les statistiques de base indispensables. On ne connaît encore de façon complète le tableau des consommations que pour 1952. Pour 1953, de grandes lacunes existent. Enfin, les dépenses des particuliers en 1954 ne peuvent être estimées qu'en utilisant un ensemble d'indices très imparfaits qui rendent la nature et la précision des estimations plus proches de celles de prévisions que de mesures.

Malgré les incertitudes graves qui existent, et qui sont un appel à une amélioration des statistiques de base dont on dispose dans le domaine de la consommation, quelques tendances se dégagent assez clairement.

D'abord, la consommation alimentaire des Français se développera plus vite qu'on a pu l'estimer voici quelques années. En particulier, la consommation des différentes viandes continuera à se développer plus vite que la plupart des autres consommations alimentaires. Ce sont des faits qu'il convient de garder présents à l'esprit si l'on veut engager et poursuivre une politique d'exportation des produits de notre agriculture.

Les dépenses de lait et de fromage ne se développeront par contre que de façon modérée. En outre, l'accroissement de la consommation sera dû plus aux fromages qu'au lait. Dans le poste des matières grasses, il n'est pas exclu que la consommation de beurre augmente moins vite que les autres consommations. Ces faits sont importants pour la politique agricole. L'extrapolation des résultats connus sur le comportement du consommateur ne permet guère d'envisager en effet une amélioration spontanée de la situation des produits laitiers.

La même conclusion se justifie dans le cas du textile, où il n'est guère vraisemblable que l'accroissement de la consommation des particuliers puisse largement contribuer à compenser le déclin des exportations.

Par contre, il convient d'envisager un accroissement très rapide des ventes de biens durables, particulièrement des véhicules à moteur, des appareils électro-ménagers et de la radio et télévision. Rien ne permet en outre d'envisager un ralentissement après 1957.

Or ces articles proviennent d'industries qui sont appelées à jouer un rôle très important, et sans cesse croissant, dans la fourniture de biens d'équipement, de matériel militaire et d'exportations. Ces diverses utilisations risqueront de se trouver gravement en concurrence si la capacité de production des industries mécaniques et électriques ne croît pas à un rythme assez rapide.

Un autre poste dont le développement sera rapide est le poste "loyers et charges". La part de leur revenu que les particuliers consacrent à leur logement doublera de 1952 à 1957. Elle sera cependant encore très faible en 1957 par comparaison avec les pays étrangers. Mais on peut envisager un accroissement plus rapide après 1957.

La dernière conclusion qu'on puisse avancer sans trop de risques est que les dépenses de santé augmenteront rapidement. Le rythme s'accroîtrait si la législation sur la sécurité sociale était étendue à de nouveaux groupes sociaux (essentiellement les exploitants agricoles). L'augmentation des dépenses de santé qui résulterait d'une telle modification se mesurerait en centaines de milliards de francs.

A N N E X E S

A N N E X E N° 1

NOTES SUR LES ESTIMATIONS DES TABLEAUX I ET II

A - REMARQUES GENERALES -

Les estimations des différents postes ont été obtenues de deux façons principales : par l'utilisation de coefficients d'élasticité ou par le recours à des méthodes particulières à la catégorie de biens considérés dans les cas où l'extrapolation de coefficients d'élasticité aurait été trop incertaine.

Dans le premier cas, nous avons distingué l'augmentation de 20 % des dépenses par unité de consommation et l'accroissement de 2,6 % du nombre d'unités de consommation. Nous avons donc procédé en deux étapes, augmentant d'abord le chiffre de 1952 de 20 fois le coefficient d'élasticité correspondant au poste considéré, puis multipliant le résultat obtenu par 1,026.

Dans plusieurs cas, nous avons pu estimer plus facilement le total d'un ensemble de postes que chacun des éléments qui le composent. Les perspectives relatives aux différents éléments d'un tel ensemble ont donc été ajustées de façon à ce que leur somme soit égale au total déterminé de façon indépendante. L'ajustement s'est alors fait surtout sur le poste le plus incertain de l'ensemble, qui a été largement déterminé comme un résidu. Il convient d'utiliser avec une prudence extrême les estimations de ces postes résiduels qui peuvent être affectées d'une marge d'incertitude considérable.

Etant donné le caractère approché de nos perspectives, nous avons arrondi le total pour 1957 à la centaine de milliards et les postes individuels aux cinq milliards les plus proches.

B - COMMENTAIRES SUR LES PERSPECTIVES -

I - A L I M E N T A T I O N

L'ensemble des dépenses d'alimentation a d'abord été déterminé en retenant l'hypothèse d'une élasticité de 0,65. Le total obtenu a été ensuite ventilé entre les différents postes. Les estimations sont justifiées dans l'annexe II.

I bis - T A B A C

Le chiffre résulte d'une extrapolation du volume des ventes du S.E.I.T.A. du début de 1952 aux premiers mois de 1955. Les ventes, qui ont augmenté de 1952 à 1953, sont restées stables depuis. L'évolution des quantités vendues dépendra de facteurs difficilement prévisibles, en particulier de l'effet de la propagande anti-cancéreuse. Nous avons admis que les quantités vendues augmenteraient lentement de 1955 à 1957, et que l'augmentation du revenu disponible entraînerait un déplacement de la demande vers des qualités plus coûteuses.

II - HABILLEMENT

Nous avons admis l'hypothèse d'une élasticité égale à l'unité pour l'ensemble des articles textiles. Cette hypothèse est plus satisfaisante pour l'habillement que pour le linge de maison, mais l'importance relativement faible de ce poste permet de négliger l'erreur possible. L'hypothèse retenue est justifiée par une étude détaillée du marché du textile en France, rédigée par M. GOREUX, chargé de mission au C.R.E.D.O.C. Nous reproduisons les conclusions de cette étude dans l'annexe III.

Pour les chaussures, nous avons retenu l'élasticité de 0,6 proposée par M. VORANGER dans l'étude N° II du C.R.E.D.O.C. ("L'influence du pouvoir d'achat sur la consommation des divers biens", Juillet 1954).

Pour les dépenses d'entretien (teinturerie, etc.), qui correspondent surtout à des prestations de service, nous avons admis un accroissement proportionnel à celui de la consommation globale.

III - LOGEMENT

A - Biens durables

Ameublement literie - L'estimation est justifiée dans l'annexe IV.

Appareils de chauffage et de cuisine (1) - L'estimation est justifiée dans l'annexe V.

Appareils électro-ménagers, radio et télévision - Les perspectives retenues nous ont été communiquées par U.N.I.M.A.R.E.L. (25 rue de la Pépinière, VIIIème). Leur vérification dépend de deux facteurs difficilement prévisibles. D'une part, les ventes d'appareils de télévision se développeront rapidement, mais sans que leur volume puisse être prévu avec certitude. D'autre part, une modification des tarifs relatifs de l'électricité et du gaz pourrait entraîner un déplacement des ventes entre le poste considéré et le poste précédent (appareils de chauffage et de cuisine).

Autres biens d'équipement - Ce poste groupe des articles très différents et l'estimation proposée est en grande partie arbitraire. Le seul renseignement certain est qu'il est raisonnable d'admettre une élasticité voisine de 1,5.

B - Biens non durables

Electricité, gaz et charbon - Nous avons adopté des perspectives qui nous ont été respectivement communiquées par U.N.I.M.A.R.E.L. et par les services compétents du Gaz de France et des Charbonnages de France.

Eau, bois - Nous avons admis que les dépenses resteraient constantes.

Produits d'entretien - Pour les savons et détergents, nous avons adopté l'élasticité de 0,4 proposée dans l'étude C.R.E.D.O.C. N° II. Pour les autres produits d'entretien, nous avons tiré de la même source un coefficient d'élasticité de 1,4, et nous avons vérifié que les perspectives ainsi obtenues concordent, aux erreurs près, avec celles que fournit l'extrapolation des séries temporelles disponibles.

C - Services

Loyer et charges - cf. Annexe N° VI

Autres services - Nous avons admis une hausse des prix de 20 % sans changement de volume.

1. Ce poste exclut les appareils électriques, groupés dans le poste suivant.

IV - HYGIENE ET SOINS

Dépenses de santé - cf. Annexe N° VII.

Coiffeur, toilette, etc. - Le poste se divisait approximativement entre 65 milliards de services et 35 de produits en 1952.

Pour les services (coiffeur), nous avons adopté l'élasticité de 1,5 proposée dans l'étude N° II. Nous avons retenu l'hypothèse d'une hausse des prix de 15 %, inférieure à la hausse des prix des autres services (pour tenir compte du fait que les prix actuels sont anormalement élevés).

Pour les produits, nous avons retenu une élasticité de 1,8, sans modification des prix.

V - TRANSPORTS

A - Biens durables : cf. Annexe N° VIII.

B - Transports

a) *Privés* - L'estimation est déduite de l'accroissement du parc de véhicules à moteur, en estimant qu'il n'y aura pas de différence significative dans le kilométrage moyen parcouru dans l'année par chaque véhicule.

b) *Transports en commun* - L'estimation résulte de l'extrapolation des chiffres 1949-1953, qui mettent en évidence la constance du rapport entre les dépenses exprimées en francs courants et l'indice des prix de détail.

VC et VI -

On n'a actuellement aucun renseignement permettant de proposer une estimation raisonnable de ces deux postes. Aussi le chiffre que nous proposons est-il obtenu comme un résidu. Il est cependant vraisemblable, puisqu'il s'agit de postes dont l'élasticité est certainement supérieure à l'unité.

VII -

Le poste "divers" ne comprend pratiquement que des services. Nous avons admis une légère augmentation du volume et une hausse des prix de 20 %.

ANNEXE N° II

ALIMENTATION

On étudiera d'abord les perspectives de consommation pour l'ensemble des denrées alimentaires, on examinera ensuite les perspectives produit par produit.

I - ENSEMBLE DE L'ALIMENTATION --

A - Budgets de Famille

L'étude C.R.E.D.O.C. N° II pour Paris, Rennes et 17 Grandes Villes de Province, donne un coefficient d'élasticité par rapport à la dépense globale compris entre 0,6 & 0,7.

On ne connaît pas encore les coefficients d'élasticité pour les dépenses de la population agricole. Il est vraisemblable que l'élasticité de la dépense alimentaire est plus faible pour les agriculteurs que pour les citadins.

B - Séries temporelles

Les séries dont on dispose sont très insuffisantes. On peut cependant retenir les renseignements suivants

D'après les enquêtes effectuées par l'intermédiaire du Ministère du Commerce Intérieur, l'augmentation du volume des ventes de 1953 à 1954 aurait été du même ordre de grandeur pour le commerce alimentaire et le commerce non-alimentaire. Les indices du volume des ventes des commerces non-alimentaires ne sont pas très représentatifs, un certain nombre de produits à demande très élastique ne faisant pas l'objet d'enquête du Ministère du Commerce Intérieur ou du Service de Conjoncture et Mouvement des Affaires. D'après les éléments de la Comptabilité Nationale, le coefficient d'élasticité de la dépense d'alimentation par rapport à la dépense globale aurait été au moins égal à 1 pour la période 1949-1953.

C - Comparaisons internationales

Pour cinq pays étudiés par MM. MILTON GILBERT & IRVING KRAVIS (1) le coefficient d'élasticité de la dépense alimentaire par rapport à la dépense globale serait de l'ordre de 0,6.

D - Intentions d'achats des consommateurs

L'enquête réalisée pour le Commissariat au Plan semble indiquer que la dépense de viande devrait augmenter en cas d'augmentation du pouvoir d'achat, mais ne permet pas d'estimer un coefficient d'accroissement pour l'ensemble des dépenses alimentaires par rapport à la dépense globale.

L'ensemble de ces renseignements semblerait justifier une élasticité comprise entre 0,5 & 1. A prix constants, un chiffre d'environ 0,7 serait raisonnable comme hypothèse moyenne. Mais on doit admettre que le rapport des prix agricoles aux prix industriels aura diminué de 1952 à 1957, sans qu'il en résulte de substitution entre les produits agricoles et les produits industriels. Ceci nous a conduit à adopter finalement le chiffre de 0,65 au lieu de 0,7.

(1) An International Comparison of National products and the purchasing power of currencies. OECE, Paris, 1954.

2 - POSTES INDIVIDUELS -

Les principales sources utilisées sont les études I & II du C.R.E.D.O.C. (1). Nous avons cependant été amenés dans certains cas à en modifier les conclusions pour tenir compte de renseignements plus récents.

- Céréales, produits à base de céréales, pommes de terre d'hiver

L'étude N° I prévoit une diminution d'environ 5 % des quantités consommées. Mais la substitution de produits plus coûteux entraînera une augmentation du prix moyen, qu'on peut vraisemblablement estimer à environ 10 %, d'où le chiffre obtenu.

L'étude N° II donne une élasticité d'environ 0,3 pour le poste considéré, ce qui confirme l'ordre de grandeur du résultat.

- Viandes, poissons, oeufs, etc...

L'étude N° I prévoit un accroissement de la consommation unitaire de 3,5 à 4 % par an. D'où, en tenant compte de l'augmentation de la population, un accroissement global de la consommation de 22 %. Les élasticités établies dans l'étude N° II sont de 0,8 à 0,9, ce qui confirme le résultat. Les renseignements dont on dispose ne permettent pas d'établir de perspectives distinctes pour les viandes d'une part, les oeufs, poissons et volailles d'autre part. Les coefficients d'élasticité de l'étude N° II étant sensiblement les mêmes pour ces deux groupes de produits, il est cependant raisonnable de considérer que le pourcentage d'augmentation des dépenses serait du même ordre pour les deux postes.

- Matières grasses

L'évolution des dépenses de 1949 à 1954 (accroissement d'environ 5 % par an) conduit à corriger l'estimation proposée dans l'étude N° I (accroissement de 2,5 % par an). L'étude N° II propose des élasticités de 0,7 pour le beurre et de 0,4 pour les autres matières grasses, ce qui donnerait une élasticité de 0,6 pour l'ensemble du poste. L'extrapolation de la tendance 1949-1954 donnerait un accroissement de 27,5 % des dépenses, l'utilisation des coefficients d'élasticité un accroissement de 15 %. Nous avons admis un chiffre moyen, dont la marge d'incertitude est assez considérable.

- Sucre et produits sucrés

L'étude N° I et l'extrapolation de l'évolution des dépenses observées de 1949 à 1954 suggèrent un accroissement de 16 % environ. Les coefficients d'élasticité de l'étude N° II indiquent un accroissement de 14 %. Nous avons retenu le chiffre de 15 %.

- Lait et fromages

Les statistiques utilisées pour l'année de base sous-estimaient fortement la consommation réelle de 1952, ce qui a conduit à donner dans l'étude N° I une estimation beaucoup trop élevée de l'augmentation de la consommation (30 à 35 % de 1952 à 1957). Nous avons par contre estimé que les élasticités de l'étude N° II fourniraient une estimation un peu faible (12 %).

- Autres postes

Aucun élément ne permet une estimation assez précise de l'évolution des autres postes, qui a été déterminée de façon résiduelle. A titre d'indication, les élasticités de l'étude N° II indiqueraient un accroissement de 15 à 20 % des dépenses de boissons et de 12 à 18 % des dépenses de fruits et légumes, ce qui conduirait à envisager une variation du poste divers comprise entre -9 et +5 %.

(1) Etude N° I - M. LENGELLE : Les perspectives d'évolution de la consommation alimentaire Française - Juillet 1954.
Etude N° II - J. VORANGER : L'influence du Pouvoir d'Achat sur la consommation des divers biens - Juillet 1954.

ANNEXE N° III

HABILLEMENT

Cette annexe reproduit l'essentiel des conclusions d'une étude détaillée du Marché du Textile en France que vient d'achever M. GOREUX, chargé de mission au C.R.E.D.O.C.

"Nous nous sommes efforcés de calculer l'évolution du volume de la consommation des particuliers en articles textiles à partir de sources différentes : consommation apparente, volume des ventes des détaillants d'après les enquêtes du Service Conjoncture et Mouvement des Affaires, d'après les enquêtes effectuées par l'intermédiaire du Ministère du Commerce Intérieur et d'après les études de l'I.N.S.E.E. basées sur l'exploitation exhaustive des déclarations fiscales. On a observé des différences parfois très importantes entre les résultats tirés des diverses sources et on ne saurait trop insister sur la nécessité d'effectuer des sondages représentatifs de l'ensemble des vendeurs. Pour la période postérieure à 1952, ce sont les enquêtes effectuées par l'intermédiaire du Ministère du Commerce Intérieur qui nous ont paru les plus représentatives. Les variations saisonnières du volume des ventes ont pu être mises en évidence assez nettement.

Nous avons utilisé trois méthodes d'approche pour établir des perspectives.

I - COMPARAISONS INTERNATIONALES -

D'après les statistiques publiées par la F.A.O. pour une quarantaine de pays, le coefficient d'élasticité de la consommation de fibres textiles, exprimée en poids par rapport au revenu, serait égal à 0,7.

D'après des statistiques publiées par M. MILTON GILBERT, relatives à l'Italie, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et les U.S.A., le coefficient d'élasticité de la dépense d'habillement par rapport à la dépense totale, serait de l'ordre de l'unité.

2 - BUDGETS DE FAMILLE -

D'après l'enquête "Budgets de Famille" conduite par l'I.N.S.E.E. en 1951 dans les grandes villes, le coefficient d'élasticité de la dépense d'habillement par rapport à la dépense totale serait de l'ordre de 1,35.

Des études analogues ont été conduites à l'étranger. Les résultats indiquent un coefficient d'élasticité par rapport au revenu qui serait en général légèrement supérieur à l'unité.

Pour utiliser dans la perspective dynamique les coefficients d'élasticité statiques tirés des budgets de famille, il faut effectuer certaines corrections :

- 1 -- En considérant l'ensemble des budgets de famille à la fois, on attribue une partie de l'augmentation de la dépense d'habillement aux différences de revenu, alors qu'elle est due aux différences de comportement entre les catégories socio-professionnelles. En isolant les catégories socio-professionnelles on trouve que le coefficient d'élasticité serait de 1,25 au lieu de 1,35 pour l'ensemble.
- 2 -- Dans une perspective dynamique, il faut tenir compte de l'introduction sur le marché de biens nouveaux, ou plus exactement des besoins nouveaux que les consommateurs ressentent par suite des progrès techniques réalisés. Pour tenir compte de ces facteurs, il faudrait minorer de quelques pourcents le coefficient d'élasticité statique.
- 3 -- Les dépenses d'habillement satisfont à la fois un besoin intrinsèque et un besoin d'élégance apprécié relativement au comportement des autres consommateurs à un instant donné. Le coefficient d'élasticité statique peut donc être supérieur au coefficient dynamique par suite du besoin d'ostentation des individus.

Il semble qu'après ces diverses corrections le coefficient d'élasticité qui doit être retenu dans une perspective dynamique serait de l'ordre de l'unité.

3 -- SERIES TEMPORELLES --

L'étude des séries temporelles montre que les dépenses d'habillement sont très sensibles à l'évolution de la conjoncture. Lors du boom coréen, on a observé une augmentation très nette du volume des ventes des articles textiles suivie en 1951-1952 d'une diminution de ces ventes. Il semble que le coefficient d'élasticité de la dépense d'habillement par rapport au revenu soit très légèrement inférieur à l'unité, ceci semble être confirmé par des études faites à l'étranger.

Les prix exercent une influence sur le volume de la dépense d'habillement. Cette influence est difficile à mesurer quantitativement; d'après certains ajustements statistiques, le coefficient d'élasticité par rapport au prix serait de l'ordre de moins 0,3.

L'enquête sur les intentions d'achats des consommateurs, effectuée pour le compte du Commissariat Général au Plan, semble montrer que beaucoup de consommateurs voudraient augmenter leurs dépenses d'habillement, toutefois, les résultats de cette enquête sont très difficiles à interpréter.

En résumé, on est conduit à penser qu'une augmentation du pouvoir d'achat entraînerait une augmentation presque proportionnelle de la dépense d'habillement.

Les perspectives de la population par âge et par sexe permettent de préciser l'évolution des débouchés de vêtements s'adressant spécialement à une clientèle d'un âge donné. On peut penser que dans l'avenir, la dépense d'habillement des femmes augmentera par rapport à celle des hommes et que nous nous rapprocherons ainsi des rapports observés aux Etats-Unis.

A N N E X E N ° I V

AMEUBLEMENT

Le poste que nous avons désigné par "ameublement literie", comprend en outre la production des industries d'art, l'horlogerie mobilière, les tissus d'ameublement, les tapis et les couvertures. L'ameublement et la literie au sens précis du terme représentaient 170 milliards et les autres éléments du poste un total de 45 milliards en 1952. Nous avons établi des perspectives pour l'ameublement et la literie, et nous avons admis que les dépenses sur les autres éléments se modifieraient proportionnellement.

D'après les enquêtes sur les budgets de famille, l'élasticité par rapport au revenu serait comprise entre 1,2 et 1,5, ce qui donnerait un accroissement des dépenses de 25 et 30 %.

Les résultats obtenus dans d'autres pays sont du même ordre de grandeur. Aux Etats-Unis, de 1939 à 1951, l'élasticité des dépenses totales d'ameublement par rapport au produit national brut a été de l'ordre de 1,1 à 1,2, ce qui, compte tenu de l'accroissement de la population, donnerait une élasticité-revenu des dépenses par consommateur voisine de l'unité. (Source : Consommation, production et commerce du bois en Europe, évolution et perspectives - O.N.U. - F.A.O. - Genève 1953 - p. 104). Des enquêtes néerlandaises sur les budgets familiaux donnent une élasticité revenu de 1,1 à 1,2 (même source page 104 - Note 2).

Par contre, le second plan de modernisation ne prévoit qu'un accroissement de 8 % de la production de l'industrie du meuble de 1952 à 1957, et la Chambre Syndicale de l'ameublement et de la literie est très pessimiste sur l'avenir des ventes à causes de la concurrence d'autres biens durables.

Suivant les sources et les méthodes, on obtiendrait donc deux estimations très différentes de l'augmentation des dépenses, l'une faible, autour de 10 %, l'autre forte, autour de 25 %. L'évolution des ventes croissant régulièrement depuis 1952, nous a amené à retenir la perspective la plus optimiste.

A N N E X E N ° V

APPAREILS DE CUISINE ET DE CHAUFFAGE AU GAZ, AU CHARBON OU AU BOIS

1 - APPAREILS A GAZ -

Les ventes d'appareils à gaz portant l'estampille "Gaz de France" sont connues et des estimations ont été faites par G. de F. sur le volume des ventes en 1957; on a admis que la demande des appareils à gaz progresserait comme celle des appareils estampillés G. de F.

On prévoit une certaine stabilité de la demande des appareils de cuisine au gaz, mais une augmentation assez forte de la demande des appareils de chauffage au gaz, due à une baisse probable des prix du gaz d'ici quelques années (100 ou 150.000 en 1957, contre 37.000 unités en 1954).

Les achats d'appareils de chauffage et de cuisine à gaz passeraient de 13 milliards en 1952 à 16 ou 18 milliards en 1957. De même on peut prévoir une nette augmentation des ventes de chauffe-eau (6 Milliards en 1952, 8 milliards en 1957).

2 - APPAREILS AU CHARBON OU AU BOIS -

On a estimé le montant des ventes de ces appareils à environ 12 milliards en 1954.

L'U.F.A.C.D. estime que la demande des appareils de chauffage de cette catégorie restera stable, tandis que celle des cuisinières à charbon ou à bois aurait tendance à baisser. Le chiffre de 12 milliards, peut être conservé pour 1957, en première approximation.

A N N E X E N ° V I

LOYER & CHARGES

Nous avons traité différemment les logements existant en 1952 et les logements construits depuis :

a) LOGEMENTS ANCIENS -

La législation actuelle sur les loyers exercera ses effets au delà de 1957. Etant donné les mesures récentes sur la réduction des abattements de zone de salaires, la stabilité de la législation entraînera une hausse des loyers plus rapide de 1955 à 1957 que dans les années antérieures. Mais cette hausse s'appliquera à un nombre lentement décroissant de logements. Environ 500 000 logements anciens (vraisemblablement ceux dont les loyers sont les plus bas) auront disparu entre 1952 et 1957. Nous avons admis que ces deux facteurs se compenseraient et nous avons extrapolé jusqu'à 1957 le taux d'accroissement, entre 1952 et 1954, de l'indice des loyers de l'I.N.S.E.E.

b) LOGEMENTS NEUFS -

Le nombre de logements neufs construits de 1952 à 1954, est d'environ 365.000. Les perspectives de la Commission de la Construction du Commissariat au Plan sont : 170 000 logements en 1955, 205 000 en 1956 et 255 000 en 1957 soit un total de 630 000. Elles sont à notre avis trop pessimistes, mais nous les avons cependant retenues afin d'avoir une estimation prudente.

Nous avons admis que le nombre de logements construits entre 1952 et 1957, serait de 1 million, le coût moyen de ces logements étant de 2 millions.

Dans le cas des logements habités par leur propriétaire, les annuités de remboursement, déduction faite de la prime à la construction, représentent environ 10 % du coût de construction. Mais ces 10 % représentent en partie une épargne. Aussi avons-nous retenu dans tous les cas comme dépenses de consommation, l'équivalent du loyer économique des logements neufs, estimé forfaitairement et par défaut à 5 % du coût de construction.

Une partie importante des dépenses de loyer ainsi définies risque d'être compensée par l'Allocation logement. Nous n'en avons pas tenu compte, et le chiffre final représente aussi bien les dépenses restant à la charge des particuliers que celles qui seront remboursées par les Caisses d'Allocations Familiales.

c) REPARATIONS, CHARGES -

Nous avons admis un léger accroissement du volume des travaux d'entretien et de réparation à la charge des particuliers et une hausse des prix de 20 %.

A N N E X E N ° V I I

DEPENSES DE SANTE

L'établissement de perspectives est particulièrement aléatoire dans ce domaine. En effet, deux facteurs sont très difficilement prévisibles : l'évolution des honoraires médicaux d'une part, l'accroissement du coût réel des soins dû au recours à des thérapeutiques nouvelles d'autre part. Aussi les hypothèses que nous avons adoptées sont-elles affectées d'une large incertitude. Ces hypothèses sont les suivantes :

1 - EVOLUTION DE LA POPULATION -

De 1952 à 1957, le nombre d'enfants de 5 à 14 ans augmentera de plus de 20 %, le nombre d'adolescents de 15 à 19 ans diminuera, le nombre d'adultes de moins de 65 ans augmentera d'environ 5 % et le nombre de vieillards restera sensiblement constant. Nous n'avons pas de renseignements précis sur les besoins de soins médicaux pour chaque groupe d'âge, mais il semblerait légitime d'admettre que les besoins augmenteraient plus que proportionnellement à la population totale. Nous avons retenu 4 %.

2 - PRIX DE SERVICE -

Nous avons admis que les honoraires des médecins et des auxiliaires médicaux augmenteraient de 20 %, et que le prix des fournitures baisseraient légèrement. En 1952, les dépenses de santé se divisaient à peu près également entre les honoraires, les fournitures et les frais d'hospitalisation. Ces derniers représentent plus des fournitures que des honoraires.

En attendant de pouvoir procéder à une étude plus précise, nous avons admis provisoirement que la hausse moyenne des prix serait de l'ordre de 7 %.

3 - ELASTICITE PAR RAPPORT AU REVENU -

Cette élasticité est supérieure ou égale à un. Nous avons admis qu'elle était égale à un.

4 - FACTEURS AUTONOMES -

Deux facteurs jouent : le recours à des thérapeutiques plus coûteuses et une tendance vers un recours plus large aux services médicaux, indépendamment des variations du revenu. Nous avons estimé

que l'influence de ces deux facteurs entraînerait un accroissement de 5 %, ce qui est un minimum.

Nous arrivons à l'estimation proposée, qui est largement par défaut.

ANNEXE N° VIII

VEHICULES A MOTEUR ET CYCLES

Les estimations que nous donnons sont très incertaines et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont basées sur les éléments suivants :

I - AUTOMOBILES DE TOURISME -

De 1920 à 1934, l'élasticité des ventes d'automobiles par rapport au revenu était de l'ordre de 2,5 à 3. Dans les années de l'immédiat après guerre, on a observé une élasticité beaucoup plus forte (voisine de 5). Mais ces chiffres doivent être interprétés avec beaucoup de prudence. L'automobile est en effet un bien dont la demande est très sensible à d'autres influences que le revenu, en particulier à l'état de la conjoncture. En outre, il est très délicat de distinguer, dans la production d'automobiles de tourisme, la part achetée par des particuliers pour leurs besoins personnels et la part achetée par des entreprises (collectives ou individuelles) pour des besoins professionnels. Chaque part a été estimée à 50 % en 1952. Il semble probable que la part des particuliers augmente (MM. MILTON GILBERT et KRAVIS estiment cette part égale à 70 %). Enfin, il faut tenir compte de l'accroissement de qualité sans hausse des prix d'une part, de la tendance à la production de voitures de plus grande taille quand le revenu s'élève. D'autre part le chiffre que nous proposons résulte d'une appréciation assez subjective de l'influence de ces divers facteurs, compte tenu de l'augmentation de plus de 15 % de la production de 1953 à 1954. Le chiffre obtenu est vraisemblablement estimé par excès.

2 - CYCLOMOTEURS, CYCLES, SCOOTERS, etc. -

Pour les cyclomoteurs, motocyclettes, vélomoteurs et scooters, nous avons utilisé des perspectives élaborées par le Comité Professionnel du Pétrole (Note d'Information Economique N° 12, Novembre 1953 et Supplément de mise à jour, Décembre 1954). Nous avons estimé que les ventes de cycles resteraient constantes.